

VERSION LATINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

A. Arbo, G. Bonnet, B. Poulle, S. Roesch

Coefficient : 3 ; **durée** : 4 heures

Le texte proposé cette année à l'épreuve commune de version était extrait du livre II (4, 1-23) des *Elégies* de Tibulle et traitait d'un lieu commun de la poésie érotique, les souffrances endurées par un amant qui n'a pas les moyens de satisfaire la cupidité de sa belle. Il était certes en vers, réputés effrayer les candidats, mais nettement plus court que les versions en prose des années précédentes. De toute façon, il ne présentait aucune difficulté insurmontable pour un candidat un tant soit peu préparé et décidé à ne pas se laisser impressionner.

Le premier vers, qui nécessitait il est vrai un peu de réflexion, en a dès l'abord désarçonné plus d'un. Nous ne saurions trop conseiller aux candidats d'observer toujours l'architecture générale des phrases : ils auraient alors été plus nombreux à remarquer que *mihi* et *paratam*, placés respectivement au début et à la fin de l'hexamètre, étaient en facteur commun. Le *hic* initial a souvent aussi été source d'erreurs. Certains l'ont malheureusement pris pour un pronom/adjectif démonstratif ; d'autres l'ont traduit, d'une manière que nous n'avons pas considérée comme fautive, par un adverbe de lieu ; mais nous avons préféré les copies qui lui donnaient un sens temporel. Le deuxième vers ne présentait pas de difficulté particulière ; il fallait simplement traduire *iam* par *désormais* plutôt que *déjà*, repérer le datif d'intérêt *mihi*, le vocatif *libertas illa paterna* et l'impératif *uale* et ne pas omettre le *illa*. Seul ce dernier mot était un peu délicat à traduire ; nous avons récompensé les traductions plus subtiles, qui, aux sempiternels *illustre* ou *remarquable*, ont préféré *chère*, ou *inestimable*. Le troisième vers se comprenait également sans trop d'efforts, pourvu que l'on connût les règles du passif latin et sût la signification exacte de *teneo*. Encore fallait-il mentalement rétablir *sed* en début de vers ou alors, à la rigueur, le faire strictement porter sur un *triste* qui n'était en aucun cas un adverbe. Le quatrième vers a donné lieu à plusieurs erreurs : nous déplorons en particulier qu'une contraction aussi simple que *uincla* ne soit pas familière à quelques candidats. Il était en outre bon d'être ici attentif à l'ordre des mots et de traduire d'abord *numquam*. Il était d'autre part indispensable de sous-entendre *mihi* après *misero*. Le cinquième vers a donné lieu à de fâcheuses simplifications de la part des plus novices en latin. Il fallait repérer la causale alternative *seu...seu*, traduire les deux verbes au parfait, ne pas faire de *quid* un simple complément

d'objet direct et surtout, comme cela a été souvent le cas, ne pas considérer *urit* comme un impersonnel et lui donner *Amor* comme sujet. Le sixième vers a lui aussi été relativement maltraité par les candidats, en dépit de sa simplicité : si la traduction *je brûle* a été acceptée pour le passif *uror*, nous souhaitions voir l'impératif et son complément *faces* (quelquefois confondu avec *facies* !) rendus de manière littérale. Nous avons en outre eu la désagréable surprise de trouver *Io* traduit par *la vache* ou encore, à l'italienne, par *moi*. La compréhension des vers 6 et 7 reposait sur une bonne connaissance des sens et emplois du subjontif, ainsi que de la syntaxe de *ne*. Au vers 6, il fallait d'abord ne pas oublier de traduire *ego*. Le *ne* suivant avait un sens final, tandis que le *quam* du vers 7 était exclamatif. En considération de la délicatesse du passage, nous avons estimé que l'interprétation de *ne possim* comme un souhait ne constituait pas une faute grave. Nous avons en revanche sanctionné des versions qui, rapprochant *tales* de *quam*, donnait à l'ensemble un sens consécutif. Il fallait encore au vers 7 repérer l'irréel du présent et connaître assez de vocabulaire pour ne pas traduire *lapis* par *lapin* ou encore éviter de rapprocher *mallem* de *malleus*, le marteau... *In gelidis montibus* pouvait être considéré comme un pluriel poétique, mais, de manière générale, nous apprécions de voir le pluriel conservé quand la situation le permet. Le vers 9 était sans écueil, quand on avait compris que *uel* était postposé et que *obnoxia* était épithète de *cautes*. *Insanis* a donné lieu à de nombreuses extrapolations poétiques (*qui rendent fous, mauvais, etc.*) qui, malheureusement, n'avaient pas lieu d'être à propos d'un adjectif qui ne signifiait sans doute pas plus que *déchaînés* ou *insensés*. La réapparition d'un *quam* suivi d'un verbe au subjonctif au vers 10 a dérouté de nombreux candidats, qui ont voulu lui donner la même valeur qu'au vers 7. Il s'agissait tout simplement d'un pronom relatif à l'accusatif dont l'antécédent était *cautes*. Cette erreur de départ a entraîné les interprétations les plus folles : nous avons ainsi plusieurs fois lu *épaves* pour *naufraga*, ou, pire, pour *uitrei tunderet unda maris*, *l'onde de la mer venait frapper la vitre*. Il fallait tout simplement replacer *naufraga* à l'intérieur de la proposition relative : le mot ne pouvait ainsi qu'être épithète de *unda*, tandis que le rapprochement de *uitrei* et de *maris* s'imposait tout naturellement. Restait alors à traduire correctement le mode de *tunderet*, ce qui a d'ailleurs été le cas de la plupart de ceux qui avaient su au préalable construire l'ensemble du vers.

Le verbe 11 était *a priori* fort simple : il suffisait de noter le balancement *et...et* et le comparatif *amarior* qualifiant *noctis...umbra*. Il a néanmoins été le lieu de plusieurs bévues : parmi celles-ci nous avons noté un *noctis amarior umbra* attribut de *amara dies*, ou encore le génitif *noctis* devenu complément du comparatif *amarior*. À côté de ces traductions révélatrices d'un certain manque de familiarité avec la langue latine, nous avons eu le plaisir de constater que quelques copies avaient donné astucieusement à *nunc* le sens particulier qu'il assume après un irréel du présent. Le vers suivant a généralement été bien traduit, sauf par les candidats qui ont eu l'étourderie de comprendre *tempora* comme les *tempes*, ou, ignorant que l'ablatif des adjectifs parisyllabiques de la deuxième classe est en *i*, n'ont pas su rapprocher *tristi* de *felle*, ou encore ont

rendu *tristis*, à la française, par *triste*. Le seul réel obstacle du vers 13 était la traduction d'*auctor* : refusant le trop facile *auteur*, nous avons accepté *inventeur*, *garant* ou *patron*. Le vers 14 était en revanche un peu délicat : il fallait avoir l'idée de donner son sens adverbial à *usque*, et comprendre que *causa* était un ablatif dépendant de *manu*. Rares sont les copies qui, ici, sont parvenues à un résultat satisfaisant. Nous avons eu des traductions aberrantes, comme l'improbable alliance de *illa* et *causa*, qui a donné *ce fossé*, *cette cave*, ou encore un *usque* devenu une préposition suivie de l'ablatif *manu*. Le vers 15 a été plutôt réussi : le vocatif *Musae* et l'impératif *ite* ont généralement été correctement interprétés, même si nous avons ça et là trouvé un *ainsi* censé correspondre à *ite* ; mais seules quelques versions ont su avec bonheur sous-entendre le pronom personnel *mihi* à côté du participe présent *amanti*. Le vers 16 rapprochait à dessein *ego* de *uos* : sans exiger des prouesses littéraires de la part des candidats, nous avons sanctionné ceux qui n'ont pas jugé utile de traduire *ego*. La conjonction de subordination *ut* et son subjonctif pouvaient donner matière à réflexion. Si nous avons accepté les traductions qui donnaient un sens final ou consécutif à cette subordonnée, nous tenions à voir l'adjectif verbal apparaître clairement dans les copies et avons pénalisé les candidats qui ont compris *canentia* pour *canenda* et ont fait de *bella* un adjectif neutre pluriel (voire, quelquefois, féminin singulier !).

Les deux vers suivants, relativement complexes, ont donné l'occasion aux meilleurs latinistes de briller : il fallait d'abord prendre conscience que *recurrit* était à l'indicatif, et par là comprendre que *qualis* n'introduisait pas une interrogative indirecte mais une proposition relative qui avait attiré son antécédent *Luna*. Cette première étape franchie, seuls se posaient des problèmes d'interprétation : pour *Solis vias*, *les courses* ou *les chemins du Soleil* étaient ainsi peut-être plus satisfaisantes que *les voyages du Soleil*. Et, tout en jugeant recevable pour *ubi orbem compleuit* la traduction *quand elle a achevé sa révolution*, nous avons récompensé les candidats qui avaient compris *quand elle a complété son disque*. Il convenait en outre de bien respecter l'antériorité temporelle du *uersis equis* et de ne pas donner à *compleuit*, comme cela a été souvent le cas, un sujet *Sol*. Restait à ne pas rendre *uersis* d'une manière absurde en français : nous avons ainsi relevé quelques traductions qui, conférant à la Lune une force herculéenne, affirmaient que celle-ci "avaient retourné" ou "renversé" ses chevaux ; *faire tourner bride* aurait ici peut-être plus heureux. Le vers 19 était beaucoup plus simple et n'a généralement pas posé de problème, si ce n'est aux rares candidats qui connaissaient mal la préposition *per*. Le vers 20 n'était guère plus compliqué : nous souhaitions seulement voir les candidats faire de *ista* à la fois un neutre pluriel renvoyant au *carmina* du vers précédent et le sujet de *valent*, qui devait lui-même ne pas être traduit d'une manière trop proche du français.

Les trois derniers vers ont été, sans doute faute de temps, assez malmenés par les candidats : *paranda* a ainsi rarement été considéré comme un adjectif verbal et *ne* a souvent été bien mal compris ; il s'agissait bien entendu non d'un *ne* de défense, mais d'une conjonction de

subordination finale. Nous avons en outre eu la mauvaise surprise de constater que *clausam* dans certaines copies était devenu *une boîte*. Et quelques candidats qui avaient eu l'astuce de repérer le groupe *clausam ante domum* ont quelquefois commis la maladresse de traduire celui-ci par *devant la maison close*. *Flebilis* n'était d'autre part pas un nom (nous avons pourtant quelquefois lu *pleureuse* !), mais une apposition au sujet *je*.

La ponctuation des deux derniers vers autorisait à ne pas faire de *rapiam* un subjonctif dépendant, comme *iaceam*, de *ne* : nous avons donc jugé recevables les textes qui l'ont compris comme un futur. L'essentiel était de donner à ce verbe son sens fort de *uoler*, et de saisir la nature des *insignia* suspendus aux *sacris fanis* : des offrandes ! Mais, comme le dictionnaire n'était ici guère susceptible d'éclairer le traducteur, nous avons accepté d'autres interprétations, pourvu qu'elles ne fussent pas absurdes.

En conclusion, nous souhaitons souligner que ce texte ne comportait que quelques difficultés extrêmement circonscrites ; la plupart des vers ne pouvaient que paraître limpides à un latiniste un peu aguerri. Nous avons d'ailleurs corrigé d'excellentes copies ; mais nous avons également découvert de véritables contre-performances, qui s'expliquent sans doute moins par une préparation insuffisante que par la panique qui a dû saisir de nombreux candidats quand ils ont découvert qu'ils allaient devoir traduire un poème ; après avoir une première fois trébuché sur un point délicat, ils n'ont souvent pas réussi à reprendre pied dans le texte. Rappelons que la poésie constitue une part non négligeable de la littérature latine : ceux qui passent l'épreuve de version commune à l'E. N. S. ne doivent donc pas s'étonner d'avoir à en traduire.